

# BULLETIN DE LIAISON

## FRONT COMMUN SDF

Bruxelles-Flandre-Wallonie

Belgique - België

P.P. – P.B.

1210 Bru Gare du Nord

BC10735

### SOMMAIRE

- ✓ Nouvelles du Ministère de la Crise du Logement
- ✓ Foyer Molenbeekois
- ✓ Binche : caravanes marquées d'une croix jaune : suite
- ✓ St Josse : la longue Marche des 600 et de La Maraude St Josse
- ✓ Saga du Couvent Gesù à Bxl
- ✓ Habitat groupé



Sans Domicile Fixe  
Daklozen  
Front Commun SDF

[frontcommunsdf@hotmail.com](mailto:frontcommunsdf@hotmail.com)

Mensuel juillet **2010**, n° 150  
Bureau de dépôt : Bxl 21  
Editeur responsable : Jean Peeters  
**Rue du Progrès 225/1,**  
**1030 Bruxelles P911388**  
[frontcommunsdf@hotmail.com](mailto:frontcommunsdf@hotmail.com)  
<http://frontsdf.be> 0479/68 60 20

Même si nous ne sommes pas très actifs au sein du Ministère de la Crise du Logement, nous suivons avec intérêt les activités et apprécions les efforts réalisés.

Ministère de la  
Crise du Logement



Ministerie van de  
Wooncrisis

En effet, en plus de l'occupation du 123 rue Royale, l'association a réalisé d'autres projets à **la rue des Plantes** et à **Etterbeek** à Bruxelles. Ce sont toujours des occupations d'immeubles vides qui ont été *remis en ordre*, et qui abritent provisoirement des personnes en difficulté de logement. Leur nombre s'élèverait à + de 130, ce qui est un succès, compte tenu de toutes les difficultés que cela engendre : négociations avec les propriétaires, organiser des synergies avec d'autres association, mise en conformité, choisir les habitants, organiser les Assemblées des Habitants (AH)..... tout cela demande bien des investissements en énergies.

### PROCHAINE REUNION DU FRONT :

**Judi 5 août à 10h30  
au 123 Rue Royale**

Pas loin de la Colonne du  
Congrès, frais de transport  
remboursés sur place.

Extrait du rapport de l'AG : *un atelier Vélo, un atelier bois, un espace de création plastique ont vu le jour, se sont stabilisés et commencent à être connus et reconnus dans le milieu bruxellois, voire au niveau européen et international (participation à Rome, présentation* de

*l'expérience dans les visites organisées par dans le cadre des World Habitat Awards à Burlington).*

*Un travail d'élaboration de conventions cadres pour l'occupation d'immeubles publics vides est en train de voir le jour sous notre effort et celui de la FEBUL, avec le Cabinet Doukéridis et la SLRB. Nous sommes passés (immense merci à Aude avec*

*applaudissement) d'une comptabilité simple à une comptabilité en partie double.*

*Tous ces éléments sont particulièrement intéressants dans la perspective de rendre aux espaces urbains une fonction et une responsabilité par rapport à la collectivité, à la société. Ce sont des pas importants dans la perspective d'ancrer le fait que l'espace vide doit*

*d'abord remplir une fonction sociale, avant d'honorer un quelconque droit de propriété.*

*Dans les CA, on parle trop des enjeux du « bâtiment 123 » et pas assez des enjeux de l'ensemble des autres implantations pour lesquelles nous assumons maintenant une responsabilité morale et légale 150 habitant*



## FOYER MOLENBEEKOIS SOUS LA LOUPE

Le bâtiment mérite bien son nom : St Lazare ! Après une première dénonciation des faits, c'est l'ONHU (Observatoire nationale de l'habitat) qui attire l'attention des médias et des politiques sur la situation déplorable de ces logements sociaux. La visite des lieux accompagné des médias est révélateur : installations électriques défectueuses, conduites de gaz corrodées,

importantes traces d'humidité dans plusieurs appartements, absence de douche, effritement du béton et étançonnage à la sauvette d'un bâtiment vieux de 80 ans. Il semble qu'une quarantaine d'appartements soient inoccupés, sur un total de 160. Cela signifie probablement qu'une centaine de logements devraient subir une rénovation profonde.

Oui mais, quel sera le sort des locataires ? Est-on

certaines que les personnes concernées seront relogées selon leurs convenance ?

Rien n'est moins sûr. Par contre, ce qu'il faut étudier sérieusement avec des avocats, c'est de savoir comment les locataires actuels pourraient être dédommages, puisqu'ils paient pour un logement non conforme. C'est ce que l'ami Thierry s'est engagé à faire.

## CARAVANES MARQUEES DE JAUNE A BINCHE

**Lettre de Jeannine Tips (Solidarités Nouvelles) qui accompagne les habitants :**

Vous vous rappelez que lorsque la police a marqué de croix jaunes treize caravanes vides et cinq habitées, les habitants de *Binche plage* ne

se sont pas laisser faire. Devant l'indignation et la colère des habitants, mais des réactions venues de Wallonie et de Bruxelles, la commune avait déclaré que "c'était une

erreur" et a appelé les cinq propriétaires à se faire connaître. Ce qui fut fait par voie d'avocat.

Début juillet, la société qui "va enlever les caravanes vides" arrive, accompagné de policiers, et ce n'est que, grâce à la vigilance et l'intervention des habitants que quatre des cinq caravanes furent sauvées de la casse. La commune avait encore fait une "erreur". Elle avait "oublié" de donner le nouveau plan des caravanes à détruire à la société de démolition, qui n'avait uniquement l'ancien plan, avec les caravanes qui devaient être détruites.

Le Bourgmestre le commissaire de police sont allés plus loin, et transférant les dossiers de ces cinq habitants au procureur de Roi pour poursuite! Le danger d'expulsion reste réel. L'idée de se retrouver seul à la rue pèse lourdement. Ils seront donc amenés à prendre des décisions importantes dans les prochains jours. Il est essentiel pour eux de savoir s'il y aura un réel soutien à leur résistance. Vous pouvez faire une lettre de soutien la

plus concrète possible que vous faites signe aussi, éventuellement par vos connaissances. Vous pouvez également leur rendre visite au camping pour exprimer votre soutien.

Pour Solidarités Nouvelles  
Jeannine Tips :  
[sn.tips@yahoo.fr](mailto:sn.tips@yahoo.fr)

### Adresse du camping

Le relais du pêcheur Rue  
Balenfer, 7130 Binche

## La longue marche de la Maraude St Josse à Bruxelles



La Maraude en 2009

Depuis l'expulsion des 600 (six cents) habitants de l'immeuble réquisitionné à la Place St Lazare il y a un an, l'équipe de La Maraude St Josse ne connaît pas de répit. En effet, fidèle à leur mission d'accompagnement des personnes sans domicile sur la commune, ils ne se laissent pas décourager par tous les obstacles, les imprévus et les portes de bois que rencontrent les personnes qu'ils accompagnent.

Et, en tant que « service communal », ils ne se privent pas d'interpeller le bourgmestre et son administration, afin d'inventer des solutions. Ce qui ne veut pas dire que c'est toujours un succès.

En effet, après avoir été expulsées de la rue du **Méridien**, les personnes concernées ont d'abord campé dans la rue près du Monument aux Morts de la Commune, ils étaient ensuite sous tente, puis ils ont envahi plusieurs bâtiments vides mais privés dont ils ont chaque fois été expulsés par la police. Grâce à la pression exercée, le Bourgmestre vient finalement de leur trouver une salle, genre « Club House » qui est évidemment

trop petit, puisqu'ils sont une soixantaine, mais à **Evere**.

**Bonne chose, pensait-on. Oui, mais c'est en oubliant la célèbre « compétence territoriale » : ils ne sont plus sur la commune de St Josse ! Conséquence théorique : La Maraude, ce n'est plus son territoire, le CPAS compétent n'est plus St Josse !!!**

**Conclusion**, le chemin de croix de La Maraude n'est pas fini, il faut se démener pour essayer de qu'ils s'organisent là où ils sont, de continuer les dossiers de ceux qui ont absolument besoin d'une adresse, et...veiller à ce qu'ils ne meurent pas de faim. Chaque jour en effet, il faut se débrouiller pour chercher les pains invendus, et porter un peu de nourriture.

## La saga du couvent « Gesù » continue

### Communiqué de l'Union des locataires de St Gilles :

**Pour sauver le projet (transformation du Couvent des Jésuites en Hôtel de luxe), le secrétaire d'Etat Doulkeiridis propose de construire du logement "accessible" à proximité de l'hôtel Gesù. La commune propose de modifier le Pras. Le gouvernement prendra sans doute position jeudi prochain. Le promoteur ne veut pas de logement social près d'un hôtel de luxe.**

L'église néogothique du Gesù, située en face du Botanique, rue Royale, sera-t-elle transformée en un hôtel cinq étoiles de 150 chambres ? En principe non, puisque l'arrêt du Conseil d'Etat vient d'annuler son permis. Mais tout n'est pas dit. Pour rappel, le projet a reçu un permis d'urbanisme en bonne et due forme en juillet 2009, délivré par la commune de Saint-Josse....Pourtant, en septembre 2009, l'Arau, Inter-Environnement et un particulier ont attaqué en annulation le permis d'urbanisme : un couvent, c'est du logement et le projet de rénovation ne prévoit

qu'un hôtel. Or, la prescription 012 dit explicitement que toute destruction de logement en zone de forte mixité doit être reconstruite dans la zone. En conséquence, il faut reconstruire les 6.500 m2 de logement qui ont disparu dans le projet suisse. Le Conseil d'Etat, à la surprise générale, a suivi la thèse de l'Arau. Du coup le projet est dans l'impasse.

A-t-il des chances de se réaliser malgré tout ? C'est possible si un nouveau permis consacre aussi du logement in situ, comme le demande le Pras. Cela semble fort improbable : la commission des Monuments et sites a obtenu la conservation de nombreux éléments du couvent, ce qui rend la construction de logements à peu près impossible. L'autre solution consiste à coupler le projet avec du logement à proximité. Ce qui suppose un accord préalable avec les associations et le riverain pour éviter un nouveau recours. Ce qui est loin d'être le cas.

Cette hypothèse plaît au secrétaire d'Etat au logement, Christos Doulkeridis (Ecolo). «



Première occupation en 2008

*Une piste envisageable pourrait être d'intégrer les nouveaux logements, financés par le promoteur, au plan logement régional, selon des modalités à convenir. Cela permettrait d'accroître l'offre de logement accessible ».*

Autre point de vue, celui de la commune et de son bourgmestre : si le conseil d'Etat considère qu'un couvent est du logement, une résidence pour religieux, pourquoi ne pas considérer un hôtel comme du logement : une résidence pour touristes ? Si tel est le cas, il faudrait modifier le Pras. En tout cas, la question sera abordée au gouvernement régional jeudi prochain.....

### Habitat participatif

De plus en plus souvent, en attendant que le statut cohabitant soit supprimé, on parle de plus en plus d'habitat groupé, habitat

communautaire, habitat participatif etc. Les amis de Liège ont participé à plusieurs rencontres à ce sujet. Nous décidons d'en

savoir plus, et ils nous en parleront lors de la prochaine réunion du 5 d'août. Ils viendront également avec de la documentation.

**PROCHAINE REUNION : Jeudi 5 août à 10h30**

**123 rue Royale : entre métro Botanique et Colonne du Congrès. Frais de transport remboursés sur place.**